



# SIMDUT

## Aide-mémoire

Systeme d'information sur les matieres dangereuses utilisees au travail



# Matières toxiques et très toxiques

Effets toxiques graves et immédiats

Exemples de **matières très toxiques**: toluène diisocyanate, dioxyde de carbone, chlore et sulfure d'hydrogène. Exemples de **matières toxiques**: dichlorométhane et méthanol.

La division D1 du SIMDUT comprend les matières habituellement considérées comme des « poisons ». Ces matières peuvent entraîner la mort à la suite de l'administration d'une seule dose ou d'une brève exposition. Les substances sont classées matières **toxiques** et **très toxiques** en se basant sur les renseignements obtenus par des analyses de la toxicité aiguë (inhalation, contact cutané ou ingestion) effectuées sur des animaux de laboratoire. Dans le cas de nombreux produits chimiques, la toxicité varie en fonction des différentes voies d'absorption.



D1A - Très toxique  
D1B Toxique

## Risques liés aux matières très toxiques et toxiques

**Matières très toxiques ayant des effets immédiats et graves** - Une exposition à une quantité infime de matière peut causer des effets toxiques, p. ex. contact cutané avec 1 g de cyanure de sodium ou brève inhalation de 10 ppm (parties par million) de phosgène.

**Matières toxiques ayant des effets immédiats et graves** - Une exposition à une petite quantité de matière peut causer des effets toxiques, p. ex. contact cutané avec environ 50 g de phénol ou inhalation de 1 500 ppm de chloroforme.

Les matières toxiques et très toxiques ont des effets graves sur la santé puisqu'ils endommagent des systèmes et organes importants, notamment le système pulmonaire (chlore, phosgène), le système nerveux (organophosphates), le système sanguin (monoxyde de carbone) et les reins (phénol). Les effets nocifs peuvent apparaître au cours de l'exposition ou peuvent être retardés. Par exemple, les signes et symptômes d'une lésion aux poumons peuvent apparaître seulement 24-48 heures après l'exposition.

## Travailler en toute sécurité avec les matières toxiques et très toxiques

- ÉVITER d'utiliser des matières très toxiques.
- REEMPLACER les matières toxiques et très toxiques par des matières ou des procédés moins dangereux.
- UTILISER la plus petite quantité de matières nécessaire.

COMPRENDRE **tous les risques** liés aux matières, y compris les autres problèmes de santé (p. ex. effets graves sur la santé à long terme ou irritation), la réactivité et l'inflammabilité.

SAVOIR comment utiliser les matières en toute sécurité afin de se protéger et de protéger ses collègues.

SUIVRE les pratiques de travail établies par son employeur. L'employeur doit offrir une formation particulière sur la manière d'utiliser en toute sécurité les matières utilisées au travail.

S'ASSURER que les mesures d'ingénierie (p. ex. la ventilation) fonctionnent. Des systèmes de manutention fermés peuvent être nécessaires pour prévenir la libération de matières (poussières, brouillard, vapeur, gaz) dans le lieu de travail.

UTILISER des matières toxiques et très toxiques seulement dans des endroits bien ventilés.

PORTER l'équipement de protection individuelle approprié pour la tâche. Cet équipement peut comprendre un appareil de protection respiratoire, des lunettes, un écran facial et des vêtements de protection contre les produits chimiques, comme un tablier et des gants, fait de matériaux qui assurent une protection contre les produits chimiques manipulés.

CONNAÎTRE les symptômes associés à une surexposition et la marche à suivre concernant les premiers soins. Signaler immédiatement tous les malaises à son superviseur.

COMPRENDRE les mesures d'urgence et FAIRE DES EXERCICES pratiques pour savoir quoi faire en cas de déversement ou autre situation d'urgence.

SIGNALER immédiatement les défaillances du système de ventilation, les fuites ou les déversements à son superviseur.

### En cas d'urgence...

**Avertir les personnes sur place, se rendre dans un lieu sûr et téléphoner pour obtenir de l'aide d'urgence.**

H46-2/04-377F ISBN 0-662-78236-4  
© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada,  
représentée par le ministre de Santé Canada 2006

Pour obtenir d'autres renseignements et ressources, veuillez visiter le [www.simdut.gc.ca](http://www.simdut.gc.ca) et/ou le [www.cchst.ca](http://www.cchst.ca)